

Délibération n°05

Effectif légal du Conseil de
Communauté :

61

Nombre de Conseillers
en exercice :

61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

57

Nombre de votants :

57

Date de convocation :
23 mai 2017

Date d'affichage
du compte-rendu :
7 juin 2017

L'AN deux mille dix-sept, le 30 mai, le conseil communautaire, convoqué le 23 mai 2017 s'est réuni au complexe d'animation l'Arlequin à MOZAC, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, Mme Emilie LARRIEU, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**
M Alain VASSORT **suppléant.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents, ont donné pouvoir à :

- Mme Nadine BOUTONNET, conseiller communautaire unique de MÉNÉTROL, remplacée par M Alain VASSORT, conseiller communautaire suppléant
- M Lionel CHAUVIN, a donné pouvoir à Mme Marie CACERES
- Mme José DUBREUIL, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, a donné pouvoir à Mme Françoise LAFOND
- M Daniel GRENET, a donné pouvoir à M Jacquie DIOGON
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- M Jacques LAMY, a donné pouvoir à Mme Emilie LARRIEU
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à M Christian OLLIER

Absents :

- M José BELDA
- M François CHEVILLE
- Mme Régine PERRETON
- M Thierry ROUX

Objet :

Séjour sportif d'été (juillet 2017) : demande d'un contrat d'engagement éducatif

< > < > < >

Secrétaire de Séance

Jean-Paul AYRAL

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170530-
2017053005-DE

Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017

Rapport n°05 : Séjour sportif d'été (juillet 2017) : demande d'un contrat d'engagement éducatif

Le service Sports Interventions de l'ex Communauté de Communes Limagne d'Ennezat organise et encadre des séjours sportifs en faveur des jeunes du territoire.
Pour compléter ses effectifs d'encadrements et respecter les taux d'encadrements règlementaires, il fait appel à une animatrice pour la durée du séjour.

Dans ce cadre, les collectivités territoriales ont la possibilité de recruter des personnels en «contrat d'engagement éducatif» (contrat de droit privé) pour assurer des fonctions d'animation, ou de direction d'un accueil collectif de mineurs à caractère éducatif, d'une durée de 80 jours maximum sur une période de 12 mois consécutifs.

Les personnels sont payés sur la base d'un forfait journalier.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- **approuve le recrutement d'un saisonnier pour le service Sport Intervention, en contrat d'engagement éducatif, pour la période des vacances d'été du 3 au 7 juillet 2017**
- **autorise le Président à signer le contrat de travail correspondant, selon les modalités suivantes :**

Animateur	Nombre	Période	Nbre de jours (maxi)	Forfait rémunération journalière
Titulaires BAFA - Séjours	1	Du 3/07/2017 au 7/07/2017	5	71 €

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.



***Pour extrait conforme.
A Riom, le 31 mai 2017***

Le Président

Frédéric BONNICHON

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170530-
DELIB2017053005-DE
Date de télétransmission : 01/06/2017
Date de réception préfecture : 01/06/2017